

## **COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES**

### **CALENDRIER PREVISIONNEL DES REUNIONS EN 2019**

Afin de faciliter la saisine des commissions administratives paritaires, je vous informe que le calendrier prévisionnel des réunions pour l'année 2019 a été fixé comme suit :

<b>IMPORTANT !</b> Dates limites de réception des dossiers transmis par les collectivités	Dates d'envoi des dossiers aux membres des CAP	Dates des réunions des CAP de 2019
<b>Jeudi 07 février 2019</b>	Jeudi 21 février 2019	Jeudi 07 mars 2019
<b>Lundi 25 mars 2019</b>	Jeudi 11 avril 2019	Jeudi 25 avril 2019 (dont promotion interne pour la catégorie C)
<b>Jeudi 11 avril 2019</b>	Catégorie B : Jeudi 16 mai 2019 Catégorie A : Jeudi 23 mai 2019	Jeudi 06 juin 2019 <b>Catégories A, B</b> (promotion interne)
<i>néant</i>	<i>néant</i>	Jeudi 20 juin 2019 Entretiens avec les candidats à la promotion interne
<b>Lundi 27 mai 2019</b>	Jeudi 13 juin 2019	Jeudi 27 juin 2019
<b>Mardi 17 septembre 2019</b>	Jeudi 03 octobre 2019	Jeudi 17 octobre 2019
<b>Mardi 5 novembre 2019</b>	Jeudi 21 novembre 2019	Jeudi 5 décembre 2019

Compte tenu des délais incompressibles de traitement, **j'attire votre attention sur le fait qu'un dossier transmis au CDG hors des dates indiquées ci-dessus sera automatiquement porté à l'ordre du jour de la réunion suivante (sauf pour les dossiers de promotion interne).** La date prise en compte est la date de réception de la saisine au CDG.

Pour rappel, **les avis des commissions administratives paritaires sont préalables aux décisions.** Aussi, un avis émis postérieurement à la date d'effet d'une décision entache cette dernière d'une irrégularité de forme. Il convient de prévoir la saisine de la commission en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires du Département, Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics territoriaux, mes salutations distinguées.



Le Président,

François FORIN  
Maire de LUCEY